

Convocation du Conseil général

Jeudi 21 septembre 2023, à 20h00

A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2023.
3. Demande de crédit de CHF 140'000.00 pour l'extinction partielle de l'éclairage public. *Arrêté 1460*. Rapport à l'appui.
4. Demande de crédit complémentaire de CHF 270'000.00 pour le remplacement des fenêtres du bâtiment du Centre des Deux Thielles. *Arrêté 1461 (voir arrêté 1429)*. Rapport à l'appui.
5. Adoption du nouveau Règlement communal sur les finances (RCF) et proposition de classement de la motion « pour un frein aux dépenses efficace, déposée le 23 juin 2022 et acceptée par le législatif le 8 décembre 2022. *Règlement 1462*.
6. Adoption du Règlement sur la répartition comptable de la taxe d'équipement, de l'alimentation et de l'utilisation du fonds (*Règlement 1463*) et de l'arrêté stipulant la répartition des taxes d'équipements définies dans le règlement d'aménagement communal (*Arrêté 1464*). Rapport à l'appui.
7. Modifications du Règlement concernant l'utilisation du fonds communal sur l'énergie. (*Arrêté 1465*). Rapport à l'appui.
8. Adoption des nouveaux statuts de la Fondation de la piscine du Landeron (*Arrêté 1466*).
9. Réponse du Conseil communal concernant la motion « création d'un pédibus », déposée le 17 juin 2022 et acceptée le 8 décembre 2022.
10. Motions à développer :
 - 10.1. Politique « Seniors » pour Le Landeron (PS), déposée le 26 juin 2023
11. Interpellations et questions écrites.
12. Pétitions, lettres et communications.
13. Questions orales.

Le Landeron, le 21 août 2023

Conseil communal